

[Diffuser des vidéos, des photographies et des enregistrements sonores d'élèves \[1\]](#)

Durant l'année scolaire, il peut arriver que les élèves soient photographiés, filmés ou/et enregistrés, y compris par des médias indépendants du DIP. Afin de fournir une information la plus transparente possible aux représentants légaux des élèves et de demander leur autorisation lors de projets ponctuels, le DIP a élaboré trois formulaires, téléchargeables ci-dessous.

- [Le premier est à faire systématiquement signer au début de l'année scolaire](#); [2]
- [le deuxième doit être signé pour chaque projet ponctuel interne ou avec un partenaire externe à la classe](#); [3]
- [le troisième doit être signé pour chaque reportage réalisé par un média externe](#). [4]

Pour toute question complémentaire, on peut s'adresser au préposé cantonal à la protection des données: ppdt@etat.ge.ch

Patrick Johner

Conseiller en information documentaire

Coordonnées Email : patrick.johner@edu.ge.ch Téléphone : 022 388 63 93

URL source (modified on 30/01/2019 - 15:00): <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/diffuser-des-videos-des-photographies-et-des-enregistrements-sonores-deleves-1081>

Liens

[1] <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/diffuser-des-videos-des-photographies-et-des-enregistrements-sonores-deleves-1081>

[2] https://edu.ge.ch/sem/system/files/ressources/telecharger/formulaire_information_evenements_scolaires_revision_2_0-modifoct2018.docx

[3] https://edu.ge.ch/sem/system/files/ressources/telecharger/formulaire_projets_ponctuels_revision_1_0.docx

[4] https://edu.ge.ch/sem/system/files/ressources/telecharger/formulaire_reportage_media_externes_revision_1_0.docx